

Toulouse, le 17 mars 2025

La Caf de la Haute-Garonne officialise son partenariat avec la ville de Toulouse autour du dispositif Angela

81 %¹ des femmes en France ont déjà été victimes de harcèlement sexuel dans les lieux publics. Depuis fin 2022, la Caf de la Haute-Garonne est partenaire du dispositif Angela, une initiative portée par Toulouse Métropole, visant à protéger les victimes de harcèlement de rue, d'intimidation ou d'agression dans l'espace public. Aujourd'hui, lundi 17 mars 2025, ce partenariat s'officialise par la signature d'une convention au siège de la Caf de la Haute-Garonne, en présence de Julie Escudier, adjointe au Maire de Toulouse et Vice-présidente de Toulouse Métropole et Jean-Charles Piteau, Directeur de la Caf de la Haute-Garonne.

Qu'est-ce que le dispositif Angela ?

Angela est un réseau de lieux sûrs, tels que des centres culturels, des métros, des bars, des hôtels, des épiceries, des pharmacies ou des services publics, dont le personnel est formé pour accueillir et prêter assistance aux personnes qui se sentent en danger. Ces « anges gardiens » sont présents à chaque coin de rue. Le dispositif Angela est ouvert à tous sans distinction de genre.

Comment le dispositif Angela est-il déployé à la Caf de la Haute-Garonne ?

En tant que partenaire du dispositif, les **accueils et centres sociaux² intra-muros de la Caf** peuvent accueillir tout public se sentant en danger.

L'objectif est de sécuriser l'espace public, de refuser la banalisation de la violence, et de développer un réseau de solidarité pour la combattre, tous ensemble. Ces lieux peuvent être repérés grâce au **macaron « Ici, demandez Angela »**, apposé à l'entrée des bâtiments.

Les équipes d'accueil, des centres sociaux et certains responsables du département de la relation de service de la Caf ont suivi une sensibilisation d'une demi-journée, dispensée par la Mairie de Toulouse, pour apporter de l'aide à toute personne en détresse demandant « Angela ».



L'engagement de la Caf de la Haute-Garonne face à la lutte contre les violences

L'engagement de la Caf dans le dispositif Angela s'inscrit dans le prolongement de son implication à **soutenir les victimes de violences conjugales à travers l'AVVC** (l'aide d'urgence pour les victimes de violences conjugales) qui compte **871 bénéficiaires en Haute-Garonne**, pour un **montant moyen de 900 €** (par bénéficiaire) depuis sa mise en place, le 1^{er} décembre 2023. Cet engagement se manifeste également par **sa subvention en soutien à la création de la Maison des femmes**, inaugurée le 3 mars dernier, et par **un accompagnement financier des associations locales spécialisées** sur cette thématique (Femmes de Papier, Du côté des Femmes, Apiaf, Olympe de Gouges...).

1. IFOP, 2018.

2. Les centres sociaux et accueils administratifs des Izards-Borderouge et Reynerie ont rejoint le dispositif depuis 2023.

CONTACTS PRESSE

Blandine Ratier : blandine.ratier@caf31.caf.fr – 06 46 54 46 31

Pauline Dikongué : pauline.dikongue@caf31.caf.fr – 06 21 40 92 60